

Capitalisation des dommages-intérêts

Christian Jaumain réactualise son ouvrage

Le Professeur Jaumain vient de publier chez Kluwer Editorial la deuxième édition de son ouvrage intitulé "La capitalisation des dommages-intérêts en droit commun". Le livre s'appuie sur les tables de mortalité 1991-1993. Les juristes avaient déjà à leur disposition plusieurs tables d'annuités pour le calcul des dommages-intérêts. Nous connaissons les tables de Dillaerts, les éditions successives des tables de Levie (la dernière étant de 1996), les tables de Schryvers qui se fondent sur les tables de mortalité 1988-1990 et les tables de Jaumain. Ces dernières sont régulièrement utilisées par la jurisprudence.

Un ouvrage tel que celui du Professeur Jaumain est très utile pour comprendre l'influence des facteurs économiques (taux d'intérêt, dépréciation monétaire) sur le calcul de capitalisation et permettre ainsi aux praticiens d'insérer dans les calculs les données qui sont nécessaires pour arriver à un résultat qui prend mieux en compte la réalité.

Certaines de ces données ont connu une évolution rapide. En 15 ans, l'espérance de vie à la naissance de la population belge a augmenté en moyenne de 3 ans, soit 4,2% pour les hommes et 3,9% pour les femmes. L'écart entre hommes et femmes a également augmenté si on le calcule sur une longue période. Il était indispensable de tenir compte de cette évolution. La manière dont on doit calculer les annuités certaines, viagères ou viagères temporaires indique clairement l'importance de prendre en considération un taux d'intérêt correspondant à la réalité. La jurisprudence a toujours hésité à recourir au calcul des annuités sur deux têtes en cas de décès alors que l'exactitude exigerait qu'il soit fait application de cette méthode de calcul. La formule du 'produit' proposée par Monsieur Jaumain est simple et devrait permettre une application fréquente de ce mode de calcul. Il faut également tenir comp-

te lors d'un calcul de capitalisation des revenus croissants, de leur indexation, de la fiscalité qui s'applique aux revenus des capitaux.

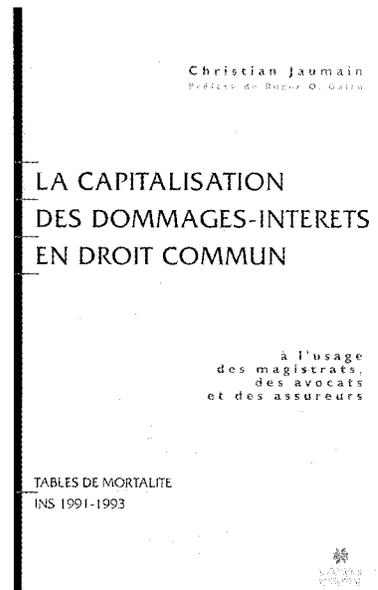
Structure de l'ouvrage

L'ouvrage comporte deux parties, suivies des Tables numériques. La première partie dégage ce qu'il faut connaître en matière démographique et financière pour maîtriser les principes de la capitalisation des dommages-intérêts. La deuxième partie rappelle les règles de la capitalisation des dommages-intérêts, y compris dans le cas de revenus variables. Elle traite ensuite du choix de la table de mortalité et du taux d'intérêt. Elle a été étendue aux aspects fiscaux de la capitalisation.

Les Tables numériques viennent compléter l'ensemble en vue de permettre le calcul concret conformément aux règles énoncées. Les Tables numériques de la 1ère édition fournissaient les annuités viagères en lecture directe, mais elles présentaient l'inconvénient d'être très volumineuses. L'auteur a donc préféré mettre à la disposition de l'utilisateur quelques pages de chiffres à peine qui, moyennant un calcul simple, permettent d'obtenir le résultat. C'est ainsi que les annuités viagères sur une tête sont calculées moyennant une division (annuités payables pendant la vie entière) ou moyennant une soustraction suivie d'une division (annuités temporaires). La formule de calcul est reproduite toutes les deux pages de sorte que le lecteur l'ait constamment sous les yeux. La maniabilité de l'ouvrage s'en trouve améliorée tout en diminuant son volume.

Points forts

Une première qualité de l'ouvrage de Monsieur Jaumain est qu'il permet d'effectuer très simplement le calcul du capital indemnitaire. Des tableaux détaillés et un mode d'emploi clair permettent de calculer facilement et équitablement toutes les



annuités viagères, quelle qu'en soit la durée. Vous avez le choix entre vingt taux d'intérêt s'échelonnant de 0 à 10%. Le grand mérite du livre est qu'il rend accessible à des non-spécialistes des sciences actuarielles les conclusions qui découlent de leur application afin de leur rendre aisés les calculs nécessaires pour permettre une juste indemnisation du préjudice corporel. Le livre est écrit dans une langue abordable par les non-actuaire et présente une structure qui en facilite l'utilisation.

Une autre grande qualité de ce livre est qu'il va au-delà de la simple explication des mécanismes de la capitalisation des dommages. Il offre également une réflexion plus profonde qui pourra aider le juge à prendre et à motiver sa décision et une solution simple et originale à la capitalisation des revenus indexés en préconisant le choix du taux d'intérêt réel à long terme, soit 3 à 3,5%.

L'ouvrage 'La capitalisation des dommages-intérêts en droit commun' est édité par Kluwer Editorial. Vous pouvez le commander auprès de Madame Gobeaux au numéro de téléphone 02/719.15.92 et de fax 02/719.15.19. Le prix de vente est de 2.500 francs.